

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

Valérie Burine
Commissaire de Justice

12 rue Lamartine. BP 432
BELLEGARDE-SUR-VALSERINE

01204 - VALSERHONE

Tel : 04 50 48 02 54

valerie.burine@commissaire-justice.fr



Maison située à ARGIS (01230).

**MARDI VINGT SEPT JANVIER
DEUX MILLE VINGT SIX
à 14 heures**

A LA REQUETE DE :

Société Coopérative CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CENTRE-EST, dont le siège social est 1 rue Pierre de Truchis de Lays, 69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR, immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 399973825, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié en cette qualité audit siège

Laquelle m'ayant préalablement exposé que poursuivant la saisie immobilière d'un bien immobilier appartenant à :

Agissant en vertu :

D'un acte reçu par Maître Sylvie CHOLET, notaire à HAUTEVILLE LOMPNES, en date du 28 janvier 2016, contenant prêt par la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CENTRE -EST au profit de

D'un commandement valant saisie immobilière signifié en date du 26/12/2025 ;

Et des articles R322-1 à 322-3 du Code de Procédure Civile d'exécution,

Et en l'absence de paiement intégral des sommes dues dans le délai de 8 jours imparti à Monsieur

Qu'il convient de procéder à la description du bien immobilier sis :

Sentier du Pommaret à 01230 ARGIS, cadastré section B N°1523 et N°1521.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

J'ai, Valérie BURINE, Commissaire de Justice à Bellegarde-sur-Valserine, VALSERHONE (01200), 12 rue Lamartine, soussignée,

JE ME SUIS RENDUE CE JOUR

Sentier du Pommaret à 01230 ARGIS,

L'occupant du logement étant absent, j'ai pénétré dans les lieux, conformément aux articles L142-1, L322-2 et R322-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution.

- @AVOVENTES.FR Maire d'Argis :

Assistée de **du cabinet d'expertise immobilière AZZOLA – BERTHELIN**,
dont le siège est situé à ANNECY / 74, 26 avenue de Chambéry.

Le bien immobilier, objet de la procédure, est situé sur la commune d'ARGIS, dans l'AIN. Cette commune rurale fait partie de La Communauté de Communes La Plaine de l'Ain, et se situe à moins de 4 km de Saint Rambert en Bugey.

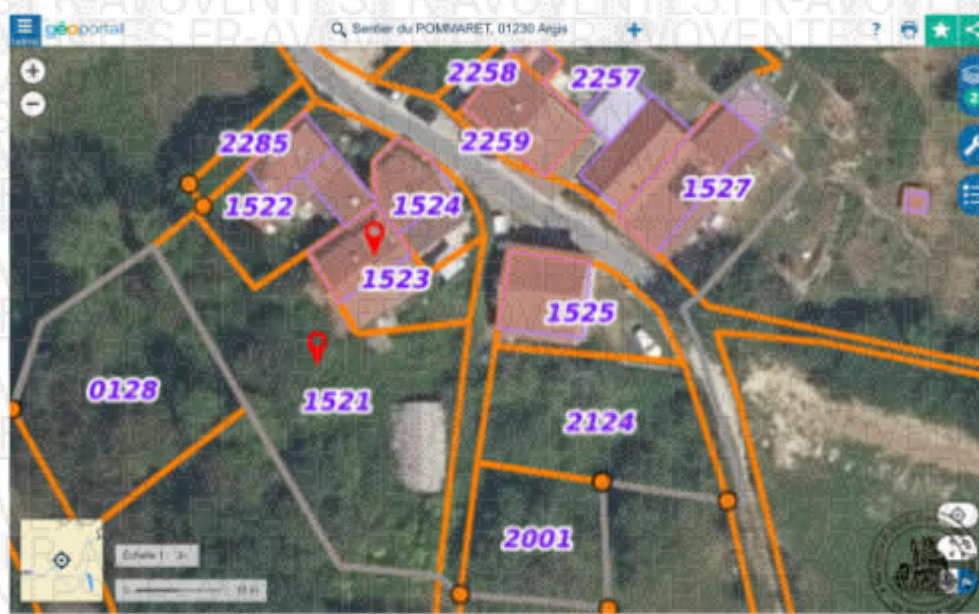


Image fournie à titre d'illustration (Source geoportail.gouv.fr)

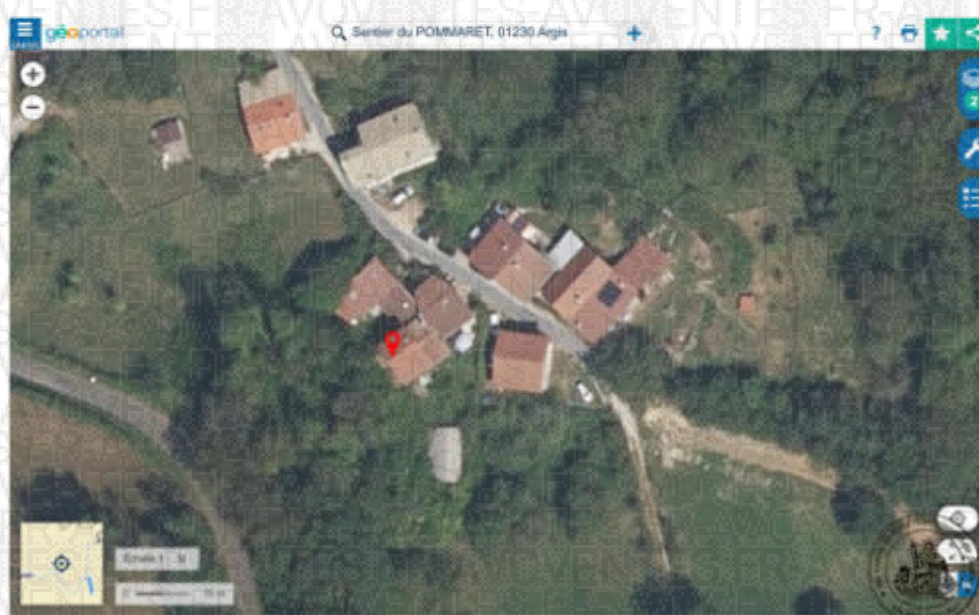


Image fournie à titre d'illustration (Source geoportail.gouv.fr)

DESCRIPTION EXTERIEURE DU BIEN

La maison est mitoyenne en sa partie EST du bien immobilier situé 5 Sentier du Pommaret.



Le bien se compose d'un rez-de-jardin et d'un rez-de-chaussée surélevé d'un étage, avec dépendance.

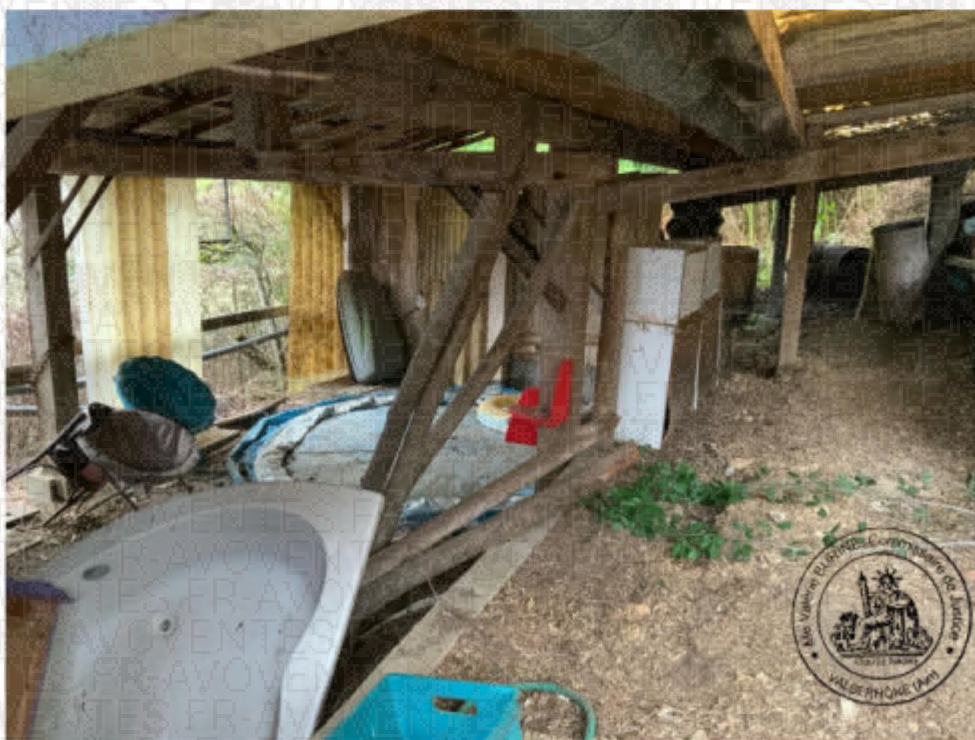




Une petite remise est accolée au pignon Ouest de la maison.



Sur la parcelle N°1521 est positionnée une dépendance s'apparentant à un hangar, en mauvais état : la toiture est en fibrociment ; la charpente est composée de poutres.



Le terrain, en pente, est à l'état d'abandon, envahi de ronces.



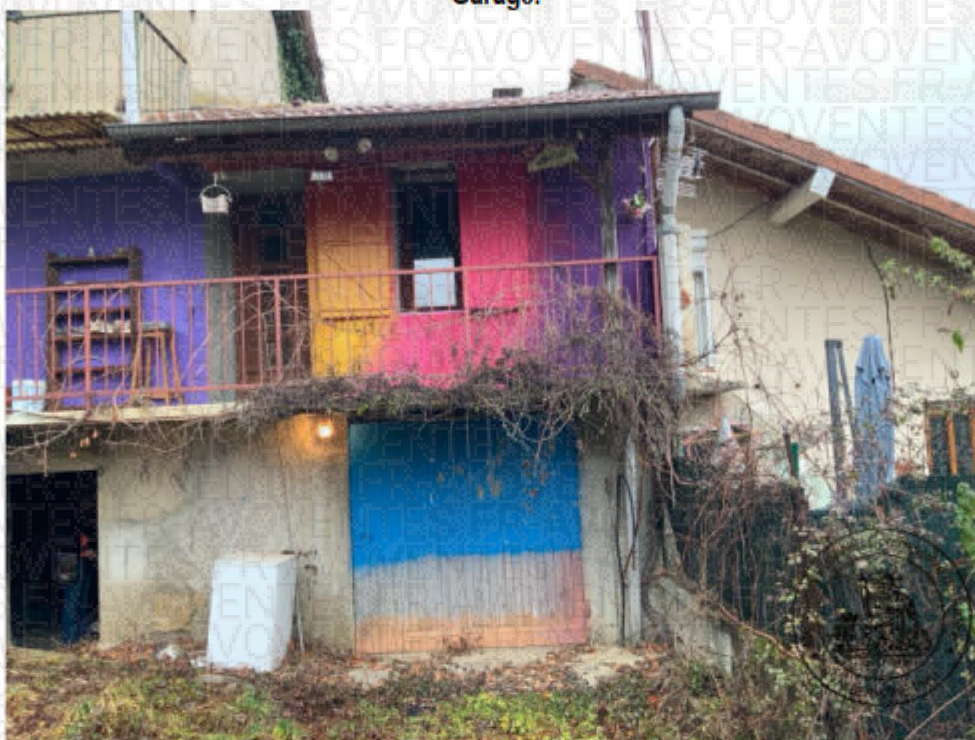
DESCRIPTION INTERIEURE DU BIEN

La maison présente une surface habitable totale de 70,77 m².

REZ-DE-JARDIN.

Au rez-de-jardin : un garage et une cave.

Garage.



Positionné sous le séjour, le garage présente les caractéristiques suivantes : hourdis béton au plafond, murs en plâtre, et dalle au sol. Une porte donne accès à l'extérieur et une montée d'escaliers donne à l'intérieur de la maison.





Cave (positionnée sous la cuisine) avec point d'eau.



REZ-DE-CHAUSSEE.





CUISINE 14,21 m²

Le plafond est lambrissé ; les murs sont peints ; au sol : plancher.

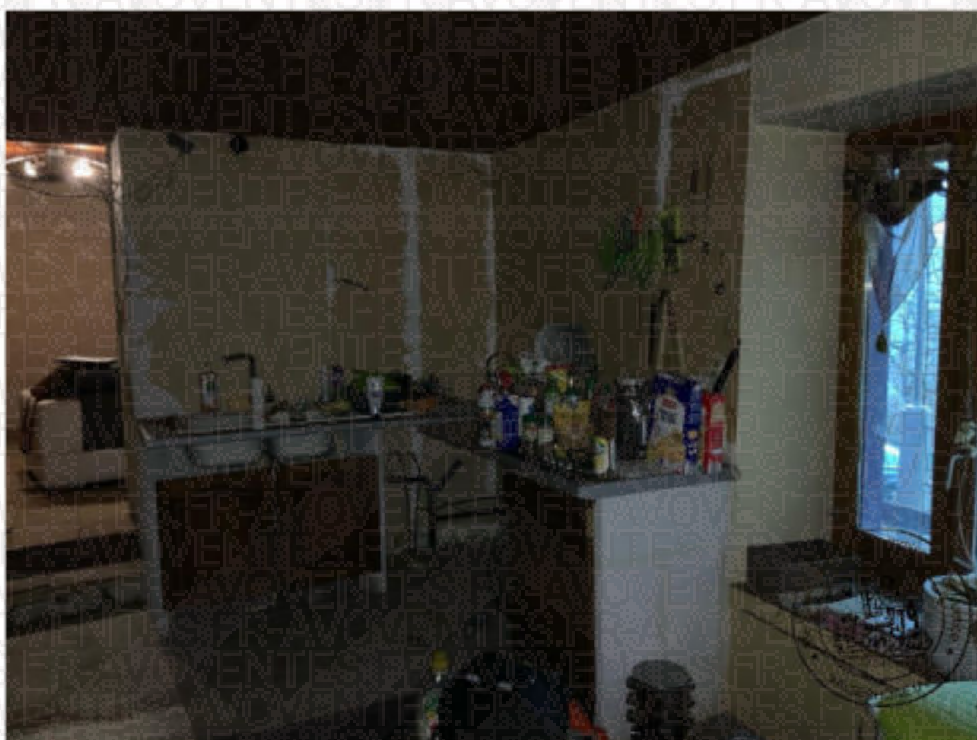
Les huisseries sont en bois, avec double vitrage.

Ouvertures : une porte et une fenêtre donnent côté balcon.

Aménagements vétustes : un évier ; une vieille chaudière bois et fioul ; un chauffe-eau hors service.

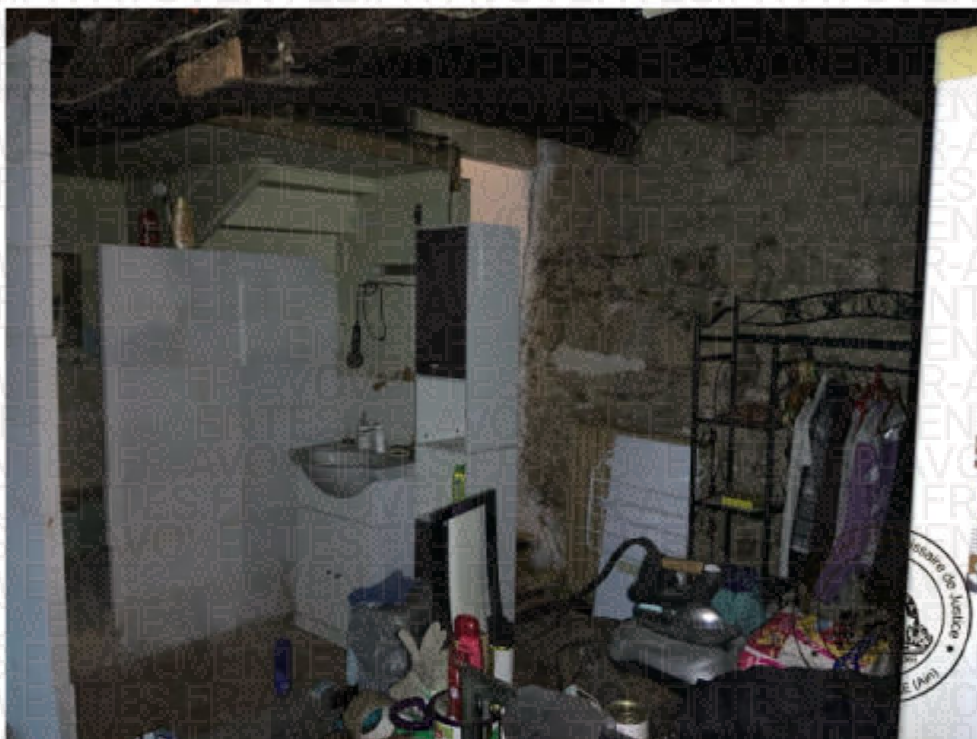
Les radiateurs sont en fonte.





DÉGAGEMENT AVEC POINT D'EAU 10,10 m²

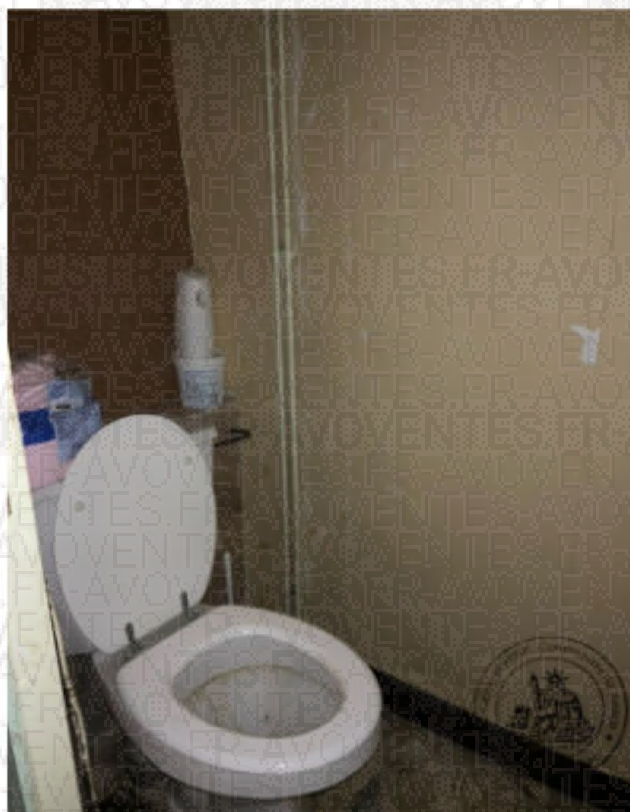
Un pan de mur est en pierres. Au sol : dalle béton et une partie carrelée.
Équipement : un lavabo et une arrivée d'eau.





WC 1,41 m²

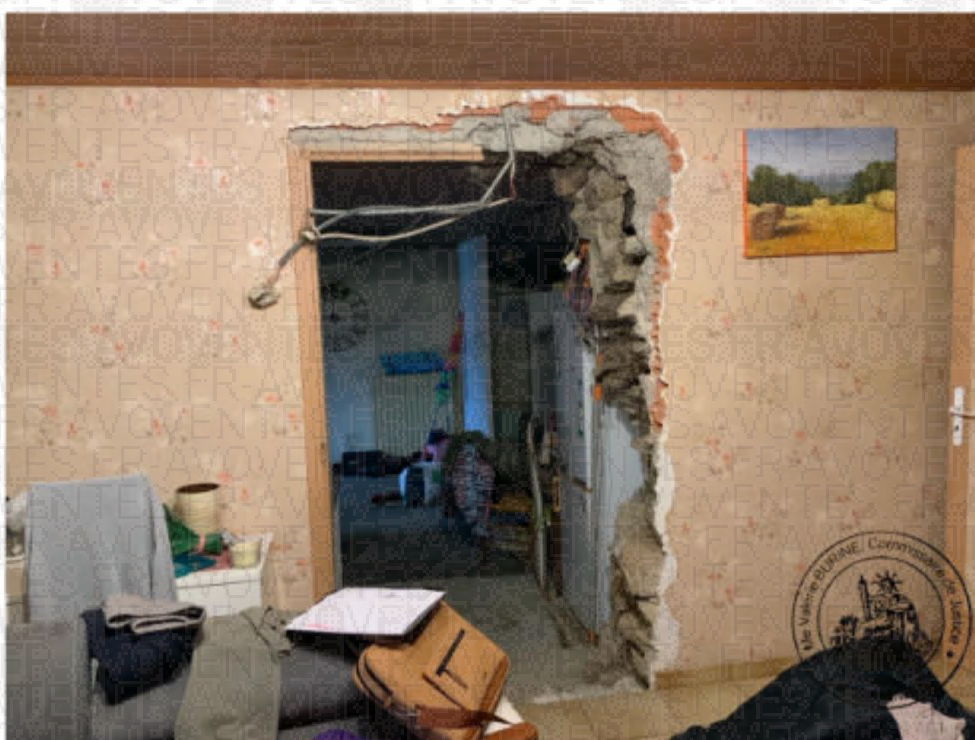
Le plafond est lambrissé ; les murs sont plâtrés et le sol est carrelé.



SEJOUR 19,42 m²

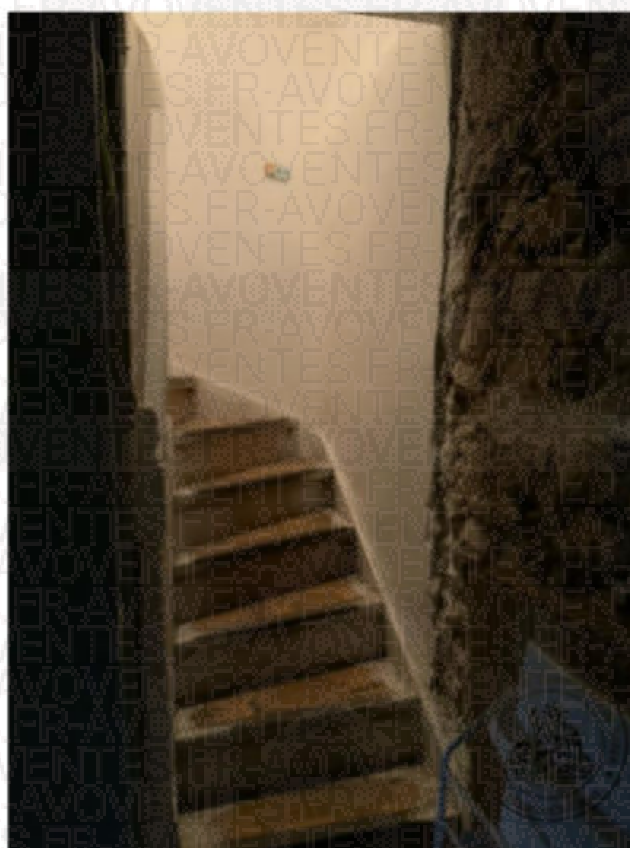
Le plafond est lambrissé ; les murs sont habillés de papier peint et le sol est carrelé.

Ouvertures : une porte et une fenêtre donnent côté balcon.





Une montée d'escalier donne accès à l'étage.



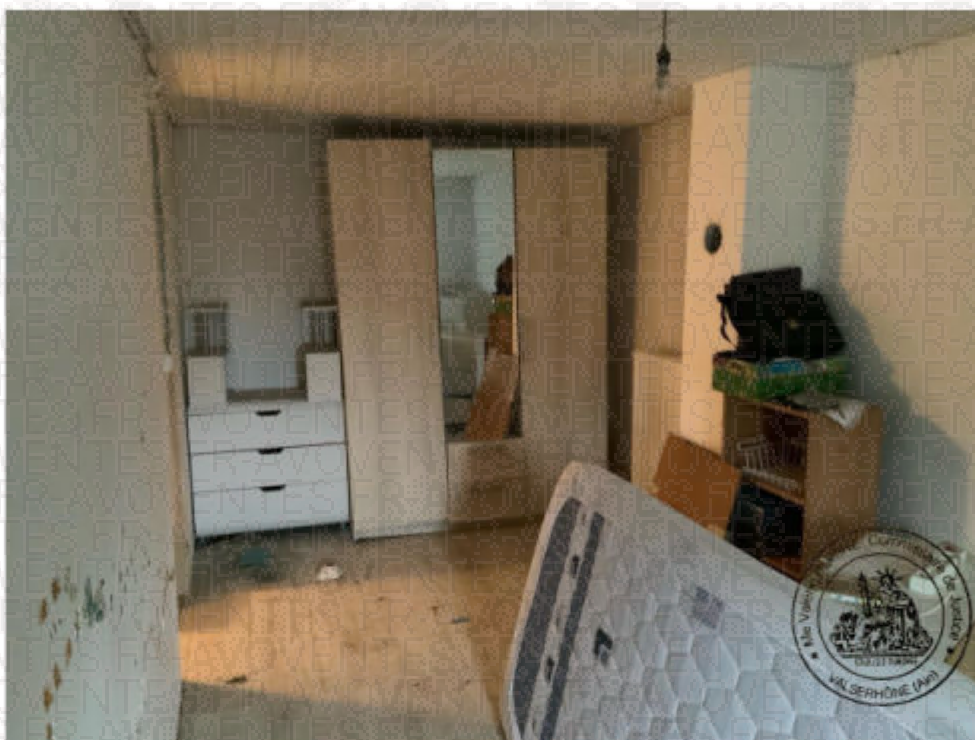


ETAGE.

CHAMBRE 1 14,04 m²

Le plafond est lambrissé ; les murs sont en briques ; au sol : parquet.
Les huisseries bois sont équipées d'un simple vitrage à l'étage.



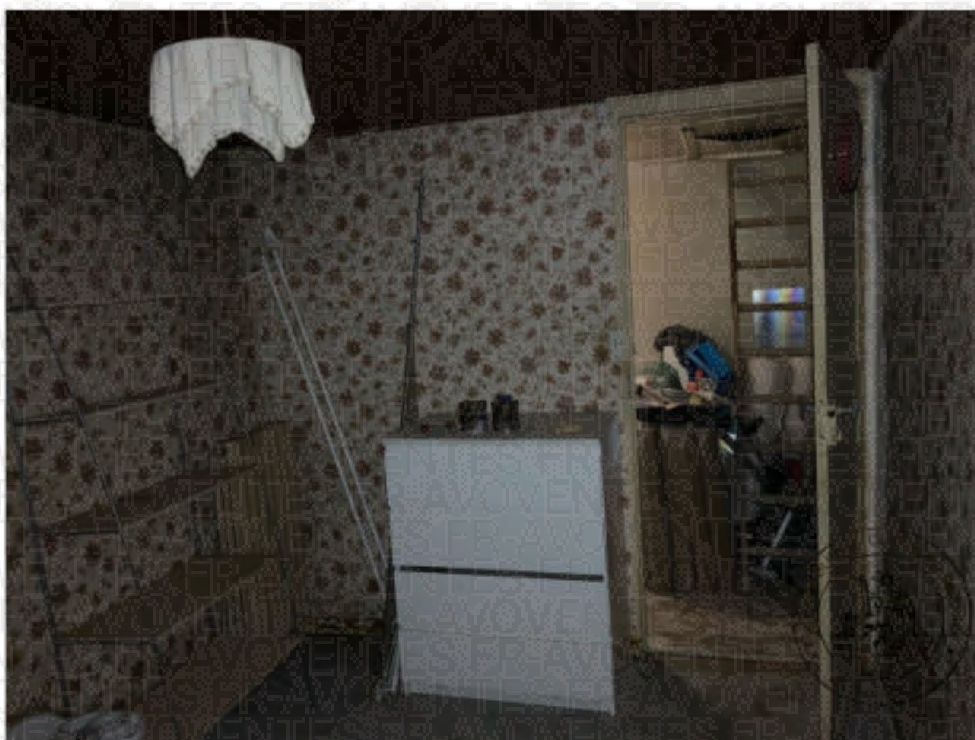


CHAMBRE 2 10,17 m²

Le plafond est lambrissé ; les murs sont habillés de papier peint ; au sol : parquet.

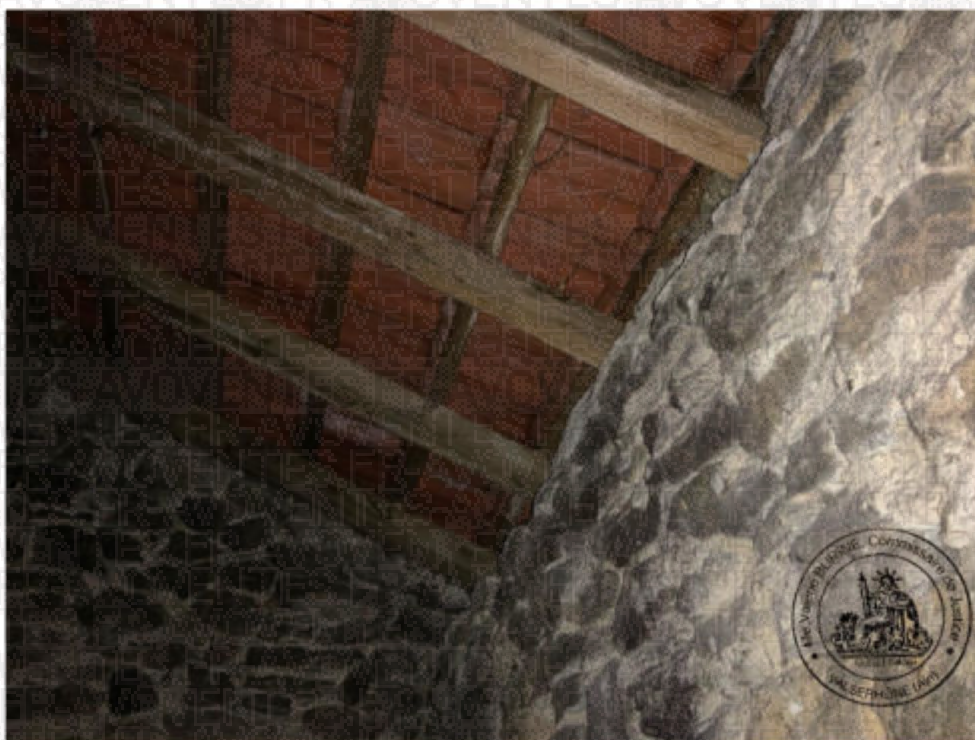
Une porte-fenêtre donne sur un balcon.





GRENIER

Charpente bois et tuiles mécaniques ; absence d'isolation. Murs en pierres.

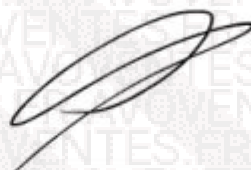




CONDITIONS D'OCCUPATION DU LOGEMENT

La maison est libre de toute occupation.

SIGNATURE DES PERSONNES PRESENTES



© AVOVENTES.FR

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de description sur 26 pages pour servir et valoir ce que de droit.

COUT	
Emol. Art R444-3 C Com.	: 221.36
Transp. Art A.444-48	: 9.40
Emol. Complémentaire	: 225.45
TVA 20 %	: 91.24
Total TTC	: 547.45



Valerie BURINE
Commissaire de Justice